

AGITOS

Foundation

Developing Sport,
Changing Lives

Programme 2019 de Soutien Financier de l' Agitos Foundation (GSP19)

Guide du candidat - Appel à propositions de projet

Mai 2019

Fondation Agitos

Adenauerallee 212-214 Tél. +49 228 2097-102
53113 Bonn, Allemagne Télécopie+49 228 2097-209

www.agitosfoundation.org
gsp@agitosfoundation.org

1 Le Programme de Soutien Financier

Afin de répondre à l'objectif stratégique du Comité International Paralympique (IPC) lié au **développement des athlètes** et conformément à la Stratégie de Développement de l'IPC ; la fondation Agitos propose depuis 2013 un programme annuel de subventions connu sous le nom de Programme de soutien financier (GSP). Le GSP vise à fournir aux organisations membres de l'IPC des ressources financières leur permettant de mettre en œuvre des projets de développement qui appuient les priorités stratégiques de leurs organisations. La Fondation Agitos est fière d'ouvrir l'appel à candidatures du Programme de soutien financier de 2019 (GSP 2019).

N'oubliez pas que toutes les candidatures seront examinées et classées sur la base d'un système de notation et que nous ne pouvons accepter que les propositions de projets complets.

2 Admissibilité des organisations et des candidatures

Le GSP 2019 acceptera uniquement les candidatures issues d'Organisations Membres de l'IPC appartenant à l'un des deux groupes suivants :

- 1) **Les Comités Nationaux Paralympiques (CNP) et les Organisations Régionales (OR), ainsi que**
- 2) **Fédérations internationales ayant des sports dans les programmes des Jeux Paralympiques et des Jeux Paralympiques d'Hiver et (FI) et les Organisations Internationales de Sport pour Handicapés (IOSD)¹.**

Toute autre organisation travaillant dans le sport pour personnes en situation de handicap et qui souhaiterait bénéficier du GSP doit contacter une des structures susmentionnées.

Les conditions suivantes sont en outre applicables :

- **Une seule candidature** par organisation membre en tant **qu'organisation dirigeante** peut être soumise et sera acceptée pour examen, **qu'elle soit individuelle ou collaborative**. Nous encourageons la participation à des propositions de collaboration conduites par d'autres organisations sans qu'un nombre limité de propositions implique leur participation.
- Les CNP sont encouragés à soumettre des propositions de projets collaboratifs ou à y participer, avec d'autres CNP de leur région ou sous-région, et à assumer le rôle de mentors.
- Les propositions de projets pour le développement de sports devraient se concentrer sur des disciplines ou des sports dans les programmes des Jeux Paralympiques et des Jeux Paralympiques d'Hiver.
- Les FI/IOSD présenteront exclusivement un projet individuel².

¹ IWAS et CPISRA doivent obtenir, par écrit, le soutien de l'organisation en charge du sport dans le programme paralympique pour lequel vous souhaitez présenter une proposition.

3 Domaines d'intervention

Tous les domaines d'intervention sont décrits en détail en Annexe 1 de ce document. **Veillez noter que les candidats ne doivent sélectionner qu'un (1) seul domaine d'intervention.** Le tableau suivant résume les domaines d'intervention disponibles selon le type d'organisation :

Comité Nationaux Paralympiques et Organisations Régionales	Fédérations Internationales et Organisations Internationales de Sport pour Handicapés
Motivations Sensibilisation Représentation Ambassadeurs Projets particuliers	Motivations Sensibilisation Représentation Ambassadeurs Projets particuliers

L'appel à projets GSP 2019 continue à souligner l'importance de la parité des sexes et de la promotion de programmes destinés aux athlètes en situation de handicap grave. **Conformément à [la Politique sur la diversité et l'inclusion de l'IPC](#)**, les candidats doivent veiller à ce que : a) les deux sexes profitent à par égale des projets pour satisfaire aux exigences de l'IPC en matière de parité des genre³ et b) les populations ayant des besoins d'assistance élevés puissent également pratiquer le Para sport grâce au projet proposé. Les projets visant spécifiquement à augmenter la participation des femmes et d'athlètes ayant des besoins d'assistance élevés recevront une considération positive et, tel que mentionné dans la section précédente, nous encourageons les CNP développés à soumettre des propositions collaboratives qui incluent des CNP émergents.

4 Conditions financières et procédures de paiement

Le budget total consacré au GSP 2019 s'élève à un montant de 650,000 EUR. Le budget disponible aux CNP et aux OR s'élève à un montant de 450,000 EU, tandis que les FI et les IOSDs disposeront d'un budget de 200,000 EUR.

Comme lors des années passées, la subvention maximale par projet individuel sera limitée à 20,000 EUR.

² L'IBSA et les sports régis par l'IPC peuvent soumettre une proposition de projet par sport dans les programmes paralympiques, comme décrit ci-dessus.

³ L'intégration de la dimension de genre est le processus d'évaluation des implications pour les femmes et les hommes de toute action planifiée, y compris la législation, les politiques ou les programmes, dans tous les domaines et à tous les niveaux. Il s'agit d'une stratégie permettant d'intégrer les préoccupations et les expériences des femmes et des hommes à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des politiques et des programmes de toutes les sphères politiques, économiques et sociales afin que les femmes et les hommes puissent en bénéficier de manière égale et que l'inégalité ne soit pas perpétuée. L'objectif ultime est d'atteindre l'égalité des sexes. (Formulé par le Conseil économique et social de l'ONU).

Les projets collaboratifs (applicable uniquement aux CNP et RO) peuvent ajouter 4,000 EUR par CNP jusqu'à un montant maximum de 40,000 EUR. Pour atteindre le montant maximum, le projet collaboratif doit par conséquent, inclure six CNP (un CNP principal + cinq CNP supplémentaires). Les projets peuvent inclure plus de six CNP, mais le montant maximum de la subvention reste à 40,000 EUR.

Le financement accordé sera transféré au Bénéficiaire en trois versements distincts, sous réserve de certaines conditions:

Versement	Montant	Date	Conditions
Premier	60 pour cent	Lancement du projet	Dès réception du contrat de subvention signé, la Fondation Agitos transférera au Bénéficiaire le premier versement d'un montant de 60 pour cent de la subvention.
Second	20 pour cent	À mi-parcours du projet (voire plus tôt dans certains cas où le premier versement aurait été dépensé en conséquence)	Dès réception des documents suivants utilisant les modèles fournis: <ul style="list-style-type: none"> – Rapport narratif de mi-projet – Rapport financier de mi-projet Des preuves suffisantes devront être fournies pour confirmer que le second versement est nécessaire à la poursuite du projet.
Troisième	20 pour cent	Dès réception des rapports narratif et financier finaux	Les rapports doivent être soumis dans le mois suivant la fin du projet.

5 Budget

Le budget doit indiquer clairement les coûts admissibles pour un financement. La subvention est limitée à un cofinancement maximal de 80 % des coûts éligibles par la Fondation Agitos. La proportion qui ne sera pas couverte par la Fondation Agitos (au moins 20 pour cent des coûts totaux du projet) doit être financée par l'organisation elle-même et/ou par des tiers partenaires.

Par exemple: si la contribution de la Fondation Agitos s'élève à 20,000 EUR, le budget total du projet doit totaliser au moins 24,000 EUR. Les 20 pour cent (4,000 EUR) non couverts par la subvention doivent être couverts par l'organisation elle-même ou par un troisième co-financeur et sera présenté

La subvention ne dépassera pas les montants indiqués en Section 4. Si le budget total n'est pas utilisé au cours de la réalisation du projet, la subvention de la Fondation Agitos ainsi que les fonds de contrepartie de 20 pour cent seront ajustés en fonction. Le budget doit être rédigé en euros. Les candidats qui ne sont pas basés dans la zone euro doivent utiliser le taux de change d'un convertisseur de devises officiel (<http://www.oanda.com/>) en date du 1er juin 2019.

6 Coûts directs admissibles

Les coûts admissibles liés sont ceux engagés lors de la réalisation du projet, ceci à condition qu'ils soient identifiables et clairement nécessaires à la réalisation de celui-ci. Ces coûts peuvent inclure, sans s'y limiter, les coûts raisonnables liés au personnel directement affecté au projet, les indemnités de subsistance raisonnables, les frais raisonnables de déplacement, les coûts d'achat ou de location d'équipement (qu'il soit neuf ou d'occasion) ainsi que les dépenses liées à toute sous-traitance strictement nécessaire.

Pour les projets relevant des domaines d'intervention Représentation et Projets spéciaux, jusqu'à 20% du budget peut être affecté à l'achat d'équipement de sport. Veuillez noter que les dépenses liées au personnel ne doivent pas dépasser 30 pour cent des autres coûts directs éligibles. Veuillez vous référer au modèle de budget pour de plus amples informations.

7 Coûts indirects admissibles

Les coûts indirects admissibles d'un projet sont ceux engagés lors de sa réalisation mais qui n'étaient pas identifiables par le budget initial présenté à la Fondation Agitos. Un montant forfaitaire n'excédant pas 7 % des coûts directs éligibles du projet est admissible pour attribution aux coûts indirects.

8 Coûts inadmissibles

Les coûts découlant de toute réunion institutionnelle telle que des réunions d'Assemblée générale ou de Conseil exécutif, ainsi que des dépenses excessives, inutiles ou négligentes, ne sont pas admissibles au financement. En outre, sont inadmissibles, tout coûts liés à la traduction ou à la diffusion de la documentation principale de l'IPC du Mouvement Paralympique (tel que les documents du Manuel de l'IPC, les recueils de règlements sportifs, les contrats, etc.). La Fondation Agitos se réserve le droit de déterminer les coûts qui sont considérés comme inadmissibles.

9 Calendrier

L'Appel à propositions de projet sera ouvert du samedi 1er juin 2019 00:00 (CEST) au mardi 25 juillet 2019 23:59 (CEST). L'équipe de la Fondation Agitos sera disponible tout au long de la période de candidature afin de répondre aux questions relatives au processus de dépôt de dossier ainsi qu'à la documentation requise.

Les résultats du processus de sélection seront transmis aux projets retenus au plus tard le 15 septembre 2019. Le projet doit débuter après le 1er octobre 2019 et être finalisé avant le 30 juin 2020.

Période de dépôt des dossiers	Résultats communiqués aux candidats	Début de la période de mise en oeuvre	Fin de la période de mise en oeuvre
1 juin – 25 juillet 2019	15 septembre 2019	1 octobre 2019	30 juin 2020

10 Processus de sélection

Le comité de sélection du GSP procédera à l'évaluation des projets soumis. Les propositions doivent être conformes aux critères d'application afin d'être prises en compte pour un financement. Les propositions auxquelles certains documents manqueraient (comme, par exemple, la lettre de soutien signée par la FI appropriée ou le modèle de budget) ne seront pas admissibles et ne seront pas évaluées ou prise en considération.

Les propositions répondant aux critères spécifiés seront évaluées selon les critères suivants :

- Pertinence du projet - 25 points
- Qualité de la conception et de la mise en œuvre du projet du projet proposé - 25 points
- Impact et diffusion du projet - 25 points
- Durabilité du projet - 25 points.

Pertinence du projet (maximum 25 points)	<ul style="list-style-type: none"> • La pertinence de la proposition concernant : <ul style="list-style-type: none"> ○ Les priorités du GSP 2019 décrites ci-dessus par la Section 3. • La mesure dans laquelle la proposition permettra de : <ul style="list-style-type: none"> ○ Produire des résultats de haute qualité pour les participants. ○ Augmenter les capacités de ou des organisation(s) candidate(s).
Qualité de la conception et de la mise en œuvre du projet (maximum 25 points)	<ul style="list-style-type: none"> • La clarté, l'intégralité et la qualité de toutes les phases du projet proposé (sa préparation, la mise en œuvre des activités et la rédaction de rapports). • La cohérence entre les objectifs du projet, les résultats et les activités proposées. • La cohérence entre le calendrier et les activités proposées. • La cohérence entre le projet proposé et le budget présenté. • La qualité de l'équipe de gestion de projet et du chef de projet.
L'impact et la diffusion du projet (maximum de 25 points)	<ul style="list-style-type: none"> • L'impact potentiel du projet sur l'augmentation des possibilités de compétition pour les athlètes, de leurs ouvertures vers des parcours de développement d'athlètes ainsi que la qualité des principaux indicateurs de performance décrits. • La qualité du plan de communication du projet. • La contribution à la réduction de l'écart entre les CNP des régions développées et émergentes. • La conformité à la politique IPC décrite en Section la section 3.
La durabilité du projet (maximum 25 points)	<ul style="list-style-type: none"> • La capacité du projet à activer des partenariats avec le gouvernement et le secteur privé au niveau national. • La capacité de l'organisation à poursuivre ses activités jusqu'à la conclusion du projet.

11 Critères de priorisation⁴

Depuis 2015, la Fondation Agitos peaufine le processus de proposition de projet et les mécanismes permettant de surveiller et d'évaluer l'impact des projets financés. Les domaines d'intervention ont été définis et définis depuis 2014 en fonction de l'expertise de la Fondation Agitos et de sa compréhension du contexte des CNP, ainsi que des régions qui participent moins aux Jeux paralympiques d'été et d'hiver. L'importance de l'équilibre entre les sexes, de cibler les athlètes ayant des besoins élevés en soutien et d'encourager la soumission de propositions de collaboration a toujours été soulignée.

Cette année, le processus d'affinement en cours a abouti à l'introduction dans la série GSP 2019 d'un système de hiérarchisation des priorités visant à (i) promouvoir davantage l'engagement des CNP établis en tant que mentors pour les CNP émergents au niveau régional et (ii) à encourager les CNP de s'engager dans les domaines d'intervention identifiés par la Fondation Agitos comme plus bénéfiques pour chaque catégorie.

Selon le domaine d'intervention sélectionné et le type de PCN, il y aura trois niveaux de hiérarchisation :

Priorité élevée (3): les CNP dont les propositions sont classées dans la catégorie 3 conformément au tableau ci-dessous ajoutent 20 points à leur score d'évaluation final de la Fondation Agitos.

Priorité moyenne (2): les CNP dont les propositions sont classées dans la catégorie 2 selon le tableau ci-dessous ajouteront 10 points à leur score d'évaluation final de la Fondation Agitos.

Priorité faible (1): les CNP dont les propositions sont classées dans la catégorie 1 ne recevront pas de points supplémentaires.

Categoría	Áreas de Enfoque del Programa de Apoyo Financiero (GSP)						
	Trayectorias	Concienciación	Representación	Embajadores	Proyectos especiales	Mentores	Deportes de invierno
CPN Rouge	1	1	1	1	3	3	2
CPN Bleu	2	2	2	2	3	3	3
CPN Vert	3	3	3	3	3	1	3
OR	3	3	3	3	3	3	NA
FI et IOSD	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

⁴ Les IF et les IOSD ne sont pas concernés par ces critères

CPN Rouge					
Australia	Croatia	Great Britain	Netherlands	Russia	Switzerland
Austria	Czech Republic	Greece	New Zealand	Slovakia	Turkey
Belgium	Denmark	Iceland	Norway	Slovenia	
Brazil	Finland	Ireland	Poland	South Africa	
Canada	France	Italy	Portugal	Spain	
China	Germany	Japan	Republic of Korea (South Korea)	Sweden	
CPN Bleu					
Algeria	Colombia	Hungary	Lithuania	Romania	Tunisia
Angola	Estonia	Iran	Luxembourg	Serbia	Ukraine
Argentina	Faroe Islands	Israel	Mexico	Singapore	United Arab Emirates
Chile	Hong Kong	Kazakhstan	Qatar	Thailand	
CPN Vert					
Afghanistan	Central African Republic	Guatemala	Macao, CHN	Pakistan	Syria
Andorra	Chinese Taipei	Guinea	Macedonia	Palestine	Tajikistan
Antigua and Barbuda	Comoros	Guinea-Bissau	Madagascar	Panama	Tanzania
Armenia	Congo	Haiti	Malawi	Papua New Guinea	Timor-Leste
Aruba	Costa Rica	Honduras	Malaysia	Peru	Togo
Azerbaijan	Côte d'Ivoire	India	Mali	Philippines	Tonga
Bahrain	Cuba	Indonesia	Malta	Puerto Rico	Trinidad and Tobago
Barbados	Cyprus	Iraq	Mauritania	Rwanda	Turkmenistan
Belarus	Djibouti	Jamaica	Mauritius	Samoa	Uganda
Benin	Dominican Republic	Jordan	Moldova	San Marino	Uruguay

Bermuda	DR Congo	Kenya	Mongolia	Sao Tome and Principe	US Virgin Islands
Bhutan	Ecuador	Korea, DPR	Montenegro	Saudi Arabia	Uzbekistan
Bosnia and Herzegovina	Egypt	Kuwait	Morocco	Senegal	Vanuatu
Botswana	El Salvador	Kyrgyz Republic	Mozambique	Seychelles	Venezuela
Brunei	Ethiopia	Laos	Myanmar	Sierra Leone	Vietnam
Bulgaria	Fiji	Latvia	Namibia	Solomon Islands	Yemen
Burkina Faso	Gabon	Lebanon	Nepal	Somalia	Zambia
Burundi	Gambia	Lesotho	Nicaragua	Sri Lanka	Zimbabwe
Cambodia	Georgia	Liberia	Niger	Sudan	
Cameroon	Ghana	Libya	Nigeria	Suriname	
Cape Verde	Grenada	Liechtenstein	Oman	SVG	

12 Liste des documents nécessaires

Veillez à fournir tous les documents listés ci-dessous lorsque vous soumettrez votre projet.

Si, une fois la date butoir passée, l'un des documents requis manque, la proposition ne sera pas prise en considération.

- Le formulaire de proposition de projet du Programme de soutien à la subvention (SGP) de la Fondation Agitos a été dûment rempli en Word (.doc ou .docx)
- Une copie scannée du formulaire de consentement du RGPD est dûment signée et tamponnée
- Budget complet pour la proposition, selon le modèle donné
- Calendrier d'activité complet, selon le modèle donné
- Preuve de l'engagement du (des) partenaire (s) de financement à cofinancer le projet
- CV du chef de projet et de la personne établissant le rapport financier si différent
- Organigramme du CPN
- Une lettre d'engagement signée par chaque CNP impliqué dans le projet (pour les projets collaboratifs).
- Une lettre d'entente signée par la FI compétente dans le cas d'un projet nécessitant un service, une sanction ou un soutien

13 Soumission des propositions de projet

Assurez-vous que votre proposition de projet complète nous parvienne avant le **mardi 25 juillet 2019 23h59 CEST** par courrier électronique à l'adresse suivante: Pour toute question supplémentaire, veuillez contacter: gsp@agitosfoundation.org veuillez copier ojeda@agitosfoundation.org et mogalo@agitosfoundation.org lors de l'envoi de votre proposition de projet.

Intitulez l'email avec votre proposition de projet:

Proposition de projet GSP19 <NOM DE L'ORGANISME>

Agitos Foundation

International Paralympic Committee

Adenauerallee 212-214

53113 Bonn, Allemagne

E-mail: gsp@agitosfoundation.org

Téléphone : +49 228 2097 102

Annexe 1 : Domaines d'intervention du GSP de 2019

Graphique 1 : Thèmes principaux et domaines prioritaires du GSP 2019 - structure PARA

Domaine d'intervention	P "Pathways"	A "Awareness"	R "Representation"	A "Ambassadors"
Thème clé du domaine	Chemins	Sensibilisation	Représentation	Ambassadeurs
Activités admissibles pour les CNP et les OR	Femmes dans des postes de direction	«l'mPOSSIBLE» Sensibilisation au Mouvement Paralympique	Organisations de camps d'entraînement au niveau d'entrée de jeu Camps d'entraînement de haut niveau Compétitions pour les jeunes et le développement Éducation technique nationale au sport	"Proud Paralympian"
Activités admissibles pour les FI et les IOSD	Activités de renforcement des capacités organisationnelles	«l'mPOSSIBLE»	Compétitions pour les jeunes ou le développement Outils d'éducation et éducation technique sportive internationale (entraîneurs, classificateurs et officiels techniques)(entraîneurs, classificateurs et officiels techniques) Programmes d'équipement sportif	"Proud Paralympian"
Projets particuliers disponibles à tous les Membres de l'IPC				
Initiatives destinées à fournir un accès au sport Para aux populations touchées par des catastrophes naturelles ainsi que des activités de renforcement de la paix au sein de communautés affectées par des conflits.				

*** Les indicateurs de performance clés (KPI) sont des mesures quantifiables définies qui permettent de suivre les progrès et les succès d'un projet ou d'une organisation. Un ensemble de KPI suggérés pour chaque domaine d'intervention et ses activités autorisées vous est fourni. Le porteur du projet peut néanmoins ajouter des KPI personnalisés si nécessaire. Les KPI doivent être inclus dans le formulaire de candidature en ligne sous la section pertinente et mentionnés dans les rapports de mi-parcours (le cas échéant) et finaux. Lorsque le KPI concerne le nombre de personnes formées, ce chiffre doit être ventilé en fonction du sexe et du type de handicap dans les rapports de mi-parcours (le cas échéant) et finaux.**

Annexe 1.1 : Domaines d'intérêt pour les Comités Nationaux Paralympiques (CNP) et les Organisations Régionales (OR)

1. Motivations (Pathways)

L'objectif de ce domaine d'intérêt est d'encourager les CNP et les OR à présenter des propositions visant à promouvoir la participation des femmes à la prise de décision.

Activités et indicateurs de performance clés :

Activité	Indicateurs de performance clés
Projets "Women in Leadership" (WiL), visant à accroître la participation des femmes aux postes de direction et à la prise de décision.	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre de femmes prenant part à des activités de renforcement des capacités Le nombre de femmes ayant des responsabilités plus importantes ou plus variées Le nombre de femmes qui se sentent plus appréciées après avoir participé. Le nombre de femmes occupant des postes de direction/membres de conseils d'administration. Le nombre d'impacts médiatiques associés au projet (mentions dans les journaux, les médias sociaux, TV, etc.)

Considérations :

- Nous encourageons les projets et les programmes appartenant à ce domaine à être mis en œuvre en coopération avec d'autres CNP et à engager les pays voisins.

2. Sensibilisation (Awareness)

Ce domaine d'intérêt se réfère aux initiatives spécifiques destinées à générer une meilleure connaissance et une visibilité accrue du Mouvement Paralympique dans un pays ou une région. Son objectif est d'améliorer la visibilité du Mouvement Paralympique, en présentant les aptitudes des athlètes et en les préparant à représenter leur pays. est conçu pour les enfants et les jeunes de 6 à 12 ans années dans le but de changer les perspectives sur les personnes handicapées à travers le Valeurs paralympiques et sports para. Pour plus d'informations sur "I'mPOSSIBLE", s'il vous plaît contacter Veuillez contacter mudge@agitosfoundation.org. Informations supplémentaires disponibles dans: <https://im-possible.paralympic.org/> et: https://www.youtube.com/watch?v=gXX_akRJYPO

Activités et indicateurs de performance clés :

Activité	Indicateurs de performance clés
I'm Possible Des activités telles que la traduction et le positionnement de matériaux, l'impression et	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'enseignants et d'étudiants participant à I'mPOSSIBLE Nombre d'écoles appliquant I'mPOSSIBLE

la distribution de matériaux ou la création d'une plateforme en ligne, la mise en œuvre de projets pilotes,	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'enseignants formés pour mettre en œuvre l'mPOSSIBLE • Nombre d'étudiants ayant une meilleure compréhension du Mouvement Paralympique
<p>Sensibilisation au Mouvement Paralympique Activités telles que festivals Paralympiques, conférences d'athlète, expositions sportives dans des lieux publics, formations des médias, campagnes médiatiques ou de communications à la radio ou télévision, etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'enseignants ayant une meilleure compréhension du Mouvement Paralympique • Le nombre de personnes prenant part à des activités de sensibilisation au Mouvement Paralympique. • Le nombre de nouveaux partenaires (financeurs, collaborations avec des gouvernements, ONG, etc). • Le nombre d'impacts médiatiques associés au projet (mentions dans les journaux, les médias sociaux, TV, etc.)

Considérations

- Les activités du programme l'm Possible seront étroitement coordonnées la Fondation Agitos. Il est recommandé de prévoir un minimum de quatre mois de préparation pour préparer la mise en œuvre du programme.
- En plus du contrat GSP 2019, un contrat spécifique de mise en œuvre de «l'mPOSSIBLE» doit être signé entre le bénéficiaire et la Fondation Agitos.

3. Représentation (Representation)

L'objectif de ce domaine d'intérêt est d'augmenter les opportunités de prise part au Para sport, ceci dès l'entrée de jeu en allant jusqu'aux élites et en visant l'universalité, de développer les athlètes et d'assurer un niveau de compétition juste et égal entre les régions. Les valeurs au cœur du développement à long terme du Mouvement Paralympique veulent que les athlètes puissent essayer, se développer et participer à des compétitions de Para sport ainsi que le recrutement d'un plus grand nombre d'entraîneurs nationaux, de classificateurs et de responsables techniques. Conformément à la Politique de Diversité et d'Inclusion de l'IPC, la Fondation Agitos encourage tous les candidats à cibler au moins 50 pour cent de femmes dans toutes les formations prévues.

Activités et indicateurs de performance clés :

Activité	Indicateurs de performance clés
<p>Organisation de camps d'entraînement d'entrée de jeu afin d'augmenter les possibilités sportives au niveau de l'entrée de jeu.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre d'athlètes participant à des camps d'entraînement sportif d'entrée de jeu. • Le nombre d'entraîneurs, de classificateurs et de responsables techniques prenant part aux activités nationales de Para sport. • Le nombre d'impacts médiatiques associés au projet (mentions dans les journaux, les médias sociaux, TV, etc.)
<p>Camps d'entraînement de haut niveau. Ces camps ont pour objectif d'améliorer la compétitivité des athlètes qui se préparent aux Jeux régionaux ou aux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre d'athlètes participant à des camps d'entraînement sportif de haut niveau. • Le nombre d'impacts médiatiques associés au projet (mentions dans les journaux, les médias sociaux, TV, etc.)

Jeux paralympiques.	
Compétitions pour les jeunes et le développement, destinées à augmenter les possibilités de prendre part à des compétitions pour les athlètes de niveau national et sous-régional.	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre d'athlètes participant à la compétition sportive identifiée. • Le nombre d'athlètes inscrits ou licenciés dans des SDMS (et/ou, dans le cas de sports non-IPC, par des systèmes adaptés). • Le nombre d'impacts médiatiques associés au projet (mentions dans les journaux, les médias sociaux, TV, etc.)
Éducation technique nationale au sport visant à augmenter le nombre d'entraîneurs nationaux, de classificateurs et de responsables techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre d'entraîneurs, de classificateurs et/ou de techniciens nationaux formés. • Le nombre d'impacts médiatiques associés au projet (mentions dans les journaux, les médias sociaux, TV, etc.)

Considérations

- Nous encourageons les projets et les programmes appartenant à ce domaine à être mis en œuvre en coopération avec d'autres CNP et à engager les pays voisins.
- La reconnaissance des compétitions et leur ouverture à des opportunités de classification est encouragée, mais celles-ci devront recevoir l'accord de leurs FI/IOSD respectifs.
- Les initiatives visant à développer l'enseignement technique dans le sport doivent inclure une lettre de reconnaissance pour les FI respectives.
- Jusqu'à 20% du budget total peuvent être alloués à l'achat d'équipements sportifs.

4. Ambassadeurs (Ambassadors)

L'objectif de ce domaine est de préparer les athlètes à agir en tant qu'ambassadeurs pour l'éducation des athlètes du Mouvement Paralympique. Cet appel à projets, se réfère exclusivement au programme Proud Paralympian, qui vise le développement de l'athlète au-delà de la formation sportive, à l'inclusion des programmes destinés à soutenir les athlètes afin qu'ils agissent en modèles positifs, vivent sainement et de manière équilibrée et disposent des compétences nécessaires pour promouvoir et représenter fièrement le Mouvement Paralympique Proud Paralympian. L'éducation des athlètes est double, et inclus aussi bien la formation de leaders Proud Paralympian et la mise en place d'ateliers Proud Paralympian lors d'événements. Veuillez contacter Kaitlyn Mudge pour de plus amples informations au sujet de Proud Paralympian veuillez contacter: mudge@agitosfoundation.org. Informations supplémentaires disponibles dans: <https://youtu.be/QqNQ14wI27s>

Activités et indicateurs de performance clés :

Activité	Indicateurs de performance clés
Ateliers Proud Paralympian lors d'évènements sportifs.	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre d'athlètes participant à ces ateliers. • Le nombre d'athlètes agissant activement en tant qu'ambassadeurs (par exemple prenant parole lors d'événements de sensibilisation, rédigeant des articles, apparaissant dans les médias, etc., précisant s'il s'agit d'hommes/de femmes, le type de handicap etc) • Le nombre d'impacts médiatiques associés au projet (mentions dans les journaux, les médias sociaux, TV, etc.)

Formation de leaders Proud Paralympian	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre de Proud Paralympians formés. Le nombre d'impacts médiatiques associés au projet (mentions dans les journaux, les médias sociaux, TV, etc.)
----------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Considérations

- Le financement relatif à ce domaine est limité à l'organisation d'ateliers Proud Paralympian ou Train Proud Paralympians et sera étroitement coordonné avec la Fondation Agitos, sous réserve de la disponibilité des facilitateurs.
- Il est recommandé de prévoir un minimum de quatre mois de préparation pour préparer les formations respectives.

5. Projets particuliers

La Fondation Agitos et de nombreuses organisations internationales, ONG et agences de l'ONU reconnaissent le sport comme un moyen de contribuer au développement humain. Les programmes sportifs et récréatifs offrent des environnements sûrs, favorisent des relations stables pour les enfants et les adultes et peuvent encourager leurs participants à devenir des agents de changement pour bâtir une société plus juste et inclusive.

Dans le but de continuer à soutenir les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur du pays (IDP) et de leur offrir l'opportunité d'accéder régulièrement aux activités des Para sports dans la perspective de Tokyo 2020, le GSP 2019 encourage fortement les CNP et les FI à travailler avec ces populations dans des camps de réfugiés/de IDP, les refuges et les communautés touchées par les conflits. Les activités à envisager sont la diffusion du Mouvement Paralympique, l'organisation de camps d'entraînement et/ou des compétitions de développement. Les populations déplacées et les victimes de catastrophes naturelles peuvent également être considérées au sein de ce groupe.⁵

Activités et indicateurs de performance clés :

Activité	Indicateurs de performance clés
Para sport pour réfugiés, personnes déplacées et initiatives de consolidation de la paix	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre de réfugiés/de IDP participant. Le nombre d'activités réalisées dans des camps de réfugiés/de IDP. Le nombre de réfugiés/de IDP prenant part à des compétitions de niveau national ou international.

Considérations

- Les CNP développés et les FI travaillant dans les territoires touchés par des conflits, ainsi que les points d'entrée et les pays accueillant des réfugiés sont encouragés à travailler dans ce domaine d'intérêt. Annexe 2 : Domaines d'intervention pour les fédérations internationales et les IOSD.

⁵ Une personne déplacée à l'intérieur du pays (IDP) est une personne qui est forcée de fuir son foyer mais qui reste au sein des frontières de son pays. Ces personnes sont souvent désignées par l'appellation de réfugiés, bien qu'elles ne relèvent pas des définitions légales d'un réfugié.

Annexe 1.2 : Domaines d'intérêt pour les Fédérations Internationales (IFs) et les Organisations Internationales de Sport pour Handicapées (IOSDs)

1. Motivations (Pathways)

Le renforcement des capacités se réfère à des projets qui renforcent la gestion interne et l'administration des FN d'un point de vue technique mais aussi dans des domaines tels que le marketing, les langues, les compétences informatiques, la gestion financière, le leadership, etc.

Le renforcement des capacités vise à permettre aux FI d'accroître la capacité de leurs fédérations Nationales. En outre, ce domaine d'intérêt offre aux FI et les IOSD la possibilité de proposer des projets visant spécifiquement à augmenter la participation et la représentation des femmes aux postes de direction et de prise de décision.

Activités et indicateurs de performance clés :

Activité	Indicateurs de performance clés
Activités de renforcement des capacités organisationnelles de la FI avec ses organisations membres.	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre d'administrateurs formés par la FI. • Le nombre de FN formées. • Le nombre de femmes prenant part à des activités de renforcement des capacités • Le nombre de femmes ayant des responsabilités plus importantes ou plus variées • Le nombre de femmes qui se sentent plus appréciées après avoir participé. • Le nombre de femmes occupant des postes de direction/membres de conseils d'administration. • Le nombre d'impacts médiatiques associés au projet (mentions dans les journaux, les médias sociaux, TV, etc.)

Considérations

- Une attention particulière sera accordée aux projets qui encouragent la production et la diffusion de connaissance dans les régions émergentes d'Afrique et d'Asie.
- Les projets se concentrant sur les femmes dans le sport doivent expliquer clairement la stratégie visant à accroître la participation des femmes.
- La politique de Diversité et d'Inclusion de l'IPC encourage les Fédérations Internationales à proposer des projets visant à accroître la proportion de femmes occupant des postes de décision. https://www.paralympic.org/sites/default/files/document/170214145245944_2017_January_IPC+Diversity+and+Inclusion+Policy_1.pdf

2. Sensibilisation (Awareness)

Ce domaine d'intérêt se réfère aux initiatives spécifiques destinées à générer une meilleure connaissance et une visibilité accrue du Mouvement Paralympique dans un pays ou une région. Son objectif est d'améliorer la visibilité du Mouvement Paralympique, en présentant les aptitudes des athlètes et en les préparant à représenter leur pays. est conçu pour les enfants et les jeunes de 6 à 12 ans années dans le but de changer les perspectives sur les personnes handicapées à travers le Valeurs paralympiques et sports para. Pour plus d'informations sur "l'mPOSSIBLE", s'il vous plaît contacter Veuillez contacter mudge@agitosfoundation.org. Informations supplémentaires disponibles dans: <https://im-possible.paralympic.org/> et: https://www.youtube.com/watch?v=gXX_akRJYP0

Activités et indicateurs de performance clés :

Activité	Indicateurs de performance clés
l'm Possible Des activités telles que la traduction et le positionnement de matériaux, l'impression et la distribution de matériaux ou la création d'une plateforme en ligne, la mise en œuvre de projets pilotes,	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'enseignants et d'étudiants participant à l'mPOSSIBLE • Nombre d'écoles appliquant l'mPOSSIBLE • Nombre d'enseignants formés pour mettre en œuvre l'mPOSSIBLE • Nombre d'étudiants ayant une meilleure compréhension du Mouvement Paralympique • Nombre d'enseignants ayant une meilleure compréhension du Mouvement Paralympique • Le nombre de personnes prenant part à des activités de sensibilisation au Mouvement Paralympique. • Le nombre de nouveaux partenaires (financeurs, collaborations avec des gouvernements, ONG, etc). • Le nombre d'impacts médiatiques associés au projet (mentions dans les journaux, les médias sociaux, TV, etc.)
Sensibilisation au Mouvement Paralympique Activités telles que festivals Paralympiques, conférences d'athlète, expositions sportives dans des lieux publics, formations des médias, campagnes médiatiques ou de communications à la radio ou télévision, etc.	

Considérations

- Les activités du programme l'm Possible seront étroitement coordonnées la Fondation Agitos. Il est recommandé de prévoir un minimum de quatre mois de préparation pour préparer la mise en œuvre du programme.
- En plus du contrat GSP 2019, un contrat spécifique de mise en œuvre de «l'mPOSSIBLE» doit être signé entre le bénéficiaire et la Fondation Agitos.

3. Représentation (Representation)

L'objectif de ce domaine d'intérêt est d'augmenter les opportunités de prise part au Para sport, ceci dès l'entrée de jeu en allant jusqu'aux élites et en visant l'universalité, de développer les athlètes et d'assurer un niveau de compétition juste et égal entre les régions. Les projets appartenant à ce domaine

doivent se concentrer sur l'élaboration de stratégies visant à réduire les coûts et à accroître l'accessibilité aux équipements sportifs, aux compétitions et aux opportunités de formation.

Ce domaine d'intérêt vise également à augmenter le nombre de responsables techniques, de classificateurs et entraîneurs internationaux certifiés (le cas échéant) ainsi que les éducateurs des programmes (former le formateur) des sport respectifs. Ceci en fournissant les FI et IOSD avec des moyens financiers permettant de développer l'éducation et des outils de formations destinés au parcours d'éducation technique sportive.

Activités et indicateurs de performance clés :

Activité	Indicateurs de performance clés
Compétitions pour les jeunes ou le développement	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre de jeunes et/ou de nouveaux athlètes participant à la compétition sportive/au camp de formation. Le nombre d'athlètes inscrits ou licenciés dans des SDMS (et/ou, dans le cas de sports non-IPC, par des systèmes adaptés). Le nombre d'impacts médiatiques associés au projet (mentions dans les journaux, les médias sociaux, TV, etc).
Outils d'éducation et éducation technique sportive internationale (entraîneurs, classificateurs et officiels techniques)	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre de responsables techniques internationaux, entraîneurs et/ou classificateurs formés. Le nombre d'impacts médiatiques associés au projet (mentions dans les journaux, les médias sociaux, TV, etc).

Considérations

- Une attention particulière sera accordée aux projets qui identifient et soutiennent les participants issus de régions émergentes d'Afrique et d'Asie.
- Les projets doivent être sous-régionaux/régionaux et encourager la participation des pays voisins.
- Au moins 50 pour cent de femmes devraient être ciblées par toutes les formations prévues
- Une attention particulière sera accordée aux initiatives mentionnées ci-dessus qui mettent l'accent sur l'augmentation de la participation, de la formation et de la compétition par les femmes dans le Para sport.
- Nous encourageons les collaborations avec les universités, les fabricants et les entreprises de matériel de sport pour développer des solutions innovantes et novatrices en matière d'équipements de Para sport.
- Jusqu'à 20% du budget total peuvent être alloués à l'achat d'équipements sportifs.

4. Ambassadeurs (Ambassadors)

L'objectif de ce domaine est de préparer les athlètes à agir en tant qu'ambassadeurs pour l'éducation des athlètes du Mouvement Paralympique. Cet appel à projets, se réfère exclusivement au programme Proud Paralympian, qui vise le développement de l'athlète au-delà de la formation sportive, à l'inclusion des programmes destinés à soutenir les athlètes afin qu'ils agissent en modèles positifs, vivent sainement et de manière équilibrée et disposent des compétences nécessaires pour promouvoir et

représenter fièrement le Mouvement Paralympique Proud Paralympian. L'éducation des athlètes est double, et inclus aussi bien la formation de leaders Proud Paralympian et la mise en place d'ateliers Proud Paralympian lors d'événements. Veuillez contacter Kaitlyn Mudge pour de plus amples informations au sujet de Proud Paralympian veuillez contacter: mudge@agitosfoundation.org. Informations supplémentaires disponibles dans: <https://youtu.be/QqNQ14wI27s>

Activités et indicateurs de performance clés :

Activité	Indicateurs de performance clés
Ateliers Proud Paralympian lors d'évènements sportifs.	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre d'athlètes formés. Le nombre d'athlètes agissant activement en tant qu'ambassadeurs (par exemple prenant parole lors d'événements de sensibilisation, rédigeant des articles, apparaissant dans les médias, etc.) Le nombre d'impacts médiatiques associés au projet (mentions dans les journaux, les médias sociaux, TV, etc.)
Formation de leaders Proud Paralympian	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre de Proud Paralympians formés. Le nombre d'impacts médiatiques associés au projet (mentions dans les journaux, les médias sociaux, TV, etc.)

Considérations

- Le financement relatif à ce domaine est limité à l'organisation d'ateliers Proud Paralympian ou de formations Train the Trainer destinées aux Paralympiens et sera étroitement coordonné avec la Fondation Agitos, sous réserve de la disponibilité des facilitateurs.
- Il est recommandé de prévoir un minimum de quatre mois de préparation pour préparer les formations respectives.

5. Projets particuliers

La Fondation Agitos et de nombreuses organisations internationales, ONG et agences de l'ONU reconnaissent le sport comme un moyen de contribuer au développement humain. Les programmes sportifs et récréatifs offrent des environnements sûrs, favorisent des relations stables pour les enfants et les adultes et peuvent encourager leurs participants à devenir des agents de changement pour bâtir une société plus juste et inclusive.

Dans le but de continuer à soutenir les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur du pays (IDP) et de leur offrir l'opportunité d'accéder régulièrement aux activités des Para sports dans la perspective de Tokyo 2020, le GSP 2019 encourage fortement les CNP et les FI à travailler avec ces populations dans des camps de réfugiés/de IDP, les refuges et les communautés touchées par les conflits. Les activités à envisager sont la diffusion du Mouvement Paralympique, l'organisation de camps d'entraînement et/ou des compétitions de développement. Les populations déplacées et les victimes de catastrophes naturelles peuvent également être considérées au sein de ce groupe.⁶

⁶ Une personne déplacée à l'intérieur du pays (IDP) est une personne qui est forcée de fuir son foyer mais qui reste au sein des frontières de son pays. Ces personnes sont souvent désignées par l'appellation de réfugiés, bien qu'elles ne relèvent pas des définitions légales d'un réfugié.

Activités et indicateurs de performance clés :

Activité	Indicateurs de performance clés
Para sport pour réfugiés, personnes déplacées et initiatives de consolidation de la paix	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de réfugiés/de IDP participant. • Le nombre d'activités réalisées dans des camps de réfugiés/de IDP. • Le nombre de réfugiés/de IDP prenant part à des compétitions de niveau national ou international.

Considérations

- Les CNP développés et les FI travaillant dans les territoires touchés par des conflits, ainsi que les points d'entrée et les pays accueillant des réfugiés sont encouragés à travailler dans ce domaine d'intérêt.